



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**  
**COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION**  
**DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES**

**Vingt-cinquième session**

***Virtuelle, 31 mai — 8 juin 2021***

**UTILISATION D'OUTILS DES TIC DANS DES CADRES RÉGLEMENTAIRES**

Préparé par l'Australie

## Introduction

1. À l'occasion de sa 20<sup>e</sup> session, en 2013, le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS20) a constaté que de nouveaux enjeux mondiaux avaient un impact sur les approches et technologies employées pour les contrôles de la sécurité sanitaire des aliments et que ces tendances allaient probablement se poursuivre.
2. La pandémie de COVID-19 a accéléré l'élaboration et l'utilisation de mesures de vérification alternatives dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire (par exemple les inspections, audits et assurances à distance). Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des outils essentiels tant pour la mise en œuvre actuelle que pour les évolutions futures de ces mesures alternatives de vérification.
3. Des discussions sur l'utilisation des TIC ont eu lieu entre diverses parties prenantes alors que les autorités compétentes et les exploitants du secteur alimentaire s'adaptaient pour maintenir leurs activités pendant la pandémie.
4. Si l'utilisation des mesures de vérification alternatives a été essentielle au maintien de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pendant la pandémie, ces mesures sont susceptibles de rester pertinentes pour les organismes de réglementation et les exploitants du secteur alimentaire dans un monde post-pandémie.
5. Il est communément admis que les pays doivent adopter une approche basée sur les risques et la performance pour déterminer les modalités de réglementation de leurs entreprises nationales du secteur alimentaire. La mobilisation des ressources vise les exploitations ou des parties de ces exploitations à plus haut risque, afin de veiller à l'affectation la plus efficace et effective des ressources, tout en minimisant les impacts sur le commerce.
6. Au niveau mondial, les autorités de réglementation des aliments ont également dû recourir aux mêmes principes et processus pour les appliquer à leurs procédures de vérification des exportations. Il existe également des exemples de pays importateurs qui emploient ces alternatives de vérification dans le cadre de leurs procédures d'inspection aux frontières. Par exemple, amener les travailleurs portuaires à diffuser des vidéos en direct afin que les agents responsables puissent effectuer à distance des inspections d'identité visuelle, de conformité des étiquettes ou des inspections virtuelles.
7. Certains pays ont également amorcé une réflexion sur l'utilisation de mesures de vérification alternatives afin de pouvoir continuer à vérifier, lorsque cela est justifié, des aspects des systèmes nationaux de contrôle des aliments de leurs partenaires commerciaux (exportations et importations).
8. Les exemples suivants peuvent être cités :
  - À l'échelle nationale, certaines autorités gouvernementales ont incorporé l'utilisation de la vérification à distance dans leurs audits d'usines de transformation des aliments sur leur territoire de tutelle. Des approches similaires ont également été utilisées pour certains cultivateurs et centres d'emballage lorsque les restrictions en matière de déplacements peuvent empêcher un audit physique sur site. Les audits et inspections à distance ont également été adoptés par le secteur privé pendant la pandémie, lorsque des restrictions en matière de déplacements étaient en vigueur.

- Au niveau international, certains gouvernements commencent à recourir aux technologies pour des activités virtuelles d'audit ou d'inspection dans les pays exportateurs. Dans de nombreux pays, la diffusion en direct des inspections a été aidée afin d'assister les audits par des gouvernements étrangers.
- Une démarche mixte a été adoptée dans certains établissements alimentaires où un audit documentaire a été appuyé par des entretiens à distance avec le personnel des établissements, et étayé ensuite par la fourniture de photographies ou de vidéos de zones ou de processus pertinents.
- Il est également envisagé de recourir davantage aux technologies aux frontières des pays, pour améliorer l'affectation des ressources officielles aux fins du dédouanement des envois.

9. Bien qu'il y ait des points communs, certaines considérations importantes doivent être prises en compte lors de l'utilisation de procédures de vérification alternatives (comme l'utilisation dans des contextes nationaux par opposition aux contextes internationaux).

10. Nous sommes conscients du recours accru à diverses formes d'activités de vérification alternatives, notamment à des audits et inspections à distance et/ou à des évaluations documentaires sous réserve d'audits sur site.

11. Parmi les considérations liées au recours à des procédures de vérification alternatives, citons :

- Les enseignements techniques du recours aux TIC sont que les établissements devraient de manière générale améliorer la connectivité Wifi dans leurs installations de transformation des aliments pour permettre la diffusion en direct.
- Les préoccupations en matière de propriété intellectuelle et de protection de la vie privée du personnel. Celles-ci pourraient se traduire par un échange limité de données entre deux pays au cours d'audits du système interne de contrôle des aliments, et donc en restreindre la portée globale.
- Les problèmes de communication, surtout lorsque des langues différentes sont parlées.
- La nécessité de veiller à ce que tous les auditeurs aient une compréhension suffisante du contexte plus large du système national de contrôle des aliments (SNCA) dans le pays exportateur.
- La nécessité de convenir d'un champ d'application ou d'une interprétation des normes, notamment en ce qui concerne la manière d'atteindre un certain résultat.
- La nécessité de trouver un juste équilibre entre la présentation par le pays exportateur d'une vue d'ensemble pertinente des dispositifs de contrôle de son SNCA, suivie de l'examen par le pays importateur d'une sélection de dossiers nationaux et d'établissements, associée à une sélection de contrôles visuels de la situation par vidéo, le cas échéant.
- Les ressources dont disposent les installations de transformation des aliments et les autorités compétentes seront affectées à mesure de l'évolution de la technologie dans le temps. Si les améliorations technologiques permettent de résoudre les problèmes liés aux TIC et à la connectivité, les deux parties devront évaluer l'impact sur les autres ressources (par exemple, les ressources humaines) nécessaires pour permettre l'utilisation d'activités de vérification alternatives.
- L'éventuelle nécessité d'un accord sur les principes d'utilisation de mesures de vérification alternatives pour faciliter le commerce alimentaire international.

12. Certaines de ces considérations ne sont pas propres à la vérification alternative et le Codex dispose déjà d'orientations et de principes qui couvrent partiellement certains de ces aspects.

13. Bien qu'elle présente certains défis, l'utilisation accrue de vérifications alternatives par le secteur privé et les gouvernements présente certains avantages bien réels. Ces avantages ne se limitent pas à la seule sécurité sanitaire des personnes pendant la pandémie actuelle, mais ils concernent également les gains potentiels d'efficacité associés au fait que les agents officiels/personnes ne doivent plus se rendre à l'étranger et à la possibilité pour le CCFICS de recentrer l'attention des audits dans les pays sur la crédibilité et la performance des systèmes d'assurance nationaux.

14. Par conséquent, il pourrait être utile pour les membres de réaliser une révision des orientations existantes pour s'assurer qu'elles intègrent de manière appropriée le recours potentiel aux vérifications alternatives, et d'élaborer certaines orientations supplémentaires pour traiter en particulier certaines des considérations spécifiques connexes. Dans le contexte actuel, il est urgent d'améliorer les orientations internationales disponibles dans ce domaine, afin de garantir une application plus uniforme et cohérente, conforme aux meilleures pratiques internationales émergentes.

**Des orientations internationales viendraient-elles à point nommé ?**

15. Compte tenu de l'expérience acquise à ce jour, l'utilisation de mesures de vérification alternatives basées sur les TIC présente à la fois des opportunités et des défis. Il serait intéressant pour l'Australie que d'autres pays partagent ces mêmes intérêts et qu'ils appuient la poursuite de discussions afin d'examiner et d'identifier les démarches qui permettraient d'adopter la vérification alternative et d'y recourir pour faciliter le commerce international.

16. Il existe un ensemble de documents d'orientation élaborés par le CCFICS qui pourraient sans doute être adaptés pour permettre un recours plus généralisé à la vérification alternative au sein d'un cadre réglementaire moderne intégré au SNCA, tel que le recours aux processus de vérifications à distance. Les orientations existantes du Codex présentent peut-être aussi des lacunes et elles pourraient bénéficier de l'élaboration d'orientations plus spécifiques sur l'application des processus de vérification à distance.

**Recommandation**

Le Comité convient de la création d'un groupe de travail électronique (GTE) chargé d'élaborer un document de réflexion sur l'utilisation d'outils TIC pour la vérification alternative en tant que partie intégrante des cadres réglementaires modernes, avec la possibilité d'élaborer également une nouvelle proposition de projet à présenter au CCFICS 26.